

PRÉSENCES :

Beauchemin Jean-François	Gaboriault Isabelle	Lefebvre Véronique
Bérubé Gabriella	Gabriele Karine	Lévesque Claude Marie
Bourgon Julie	Gagné Virginie	Malouin Claudine
Brossoit Kathleen	Gariépy Isabelle	Martin Frédérique
Brunet Émilie	Goyette Maggie	Ménard Julie
Corriveau Marie-Ève	Lapointe Amélie	Morin Yvane
Dubé Sylvette	Lapointe Katia	Nolin Marie-Claude
Duclos Lysiane	Lavoie Nadine	Pilon Karine
Ferland Alexandre	Lefebvre Andrée-Ève	Roy Mélissa
Fuller Brigitte	Lefebvre Sandra	Samson Valérie

ORDRE DU JOUR :

1.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	1
2.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 JANVIER 2024 ET SUIVIS.....	1
3.	PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2023	4
4.	RÉSULTAT DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES CONCERNANT LA PROPOSITION DE RÈGLEMENT SECTORIEL	4
5.	DÉLÉGATION AU CONGRÈS CSQ	4
6.	DEMANDE DE SERVICE ET PLAINTÉ AU COMITÉ EHDAA	4
7.	ÉQUITÉ SALARIALE	5
8.	PROJET DE LOI 23	5
9.	L'AUT'JOURNAL	5
10.	QUESTIONS DIVERSES	5
11.	VARIA	5

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Julie Bourgon,
Appuyé par Sandra Lefebvre :

A2324-CD-DEC-30 Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 JANVIER 2024 ET SUIVIS

Proposé par Brigitte Fuller,
Appuyé par Marie-Claude Nolin :

A2324-CD-DEC-31 Il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 24 janvier 2024 tel que présenté.

Suivis :

2.1 Semaine des enseignants

Le nom des personnes gagnantes et des écoles qui ont tenu une activité pour souligner la semaine nationale des enseignantes et enseignants sont nommés. Il est demandé aux personnes déléguées qui ne l'ont pas encore fait, de transmettre les informations à claudine@servaudreuil.net.

2.2 Formation en SST – *Tout cela n'est pas dans ta tête*

Nous faisons un retour sur la formation du 1^{er} février 2024. Selon le sondage d'appréciation, la formation fut très appréciée par les participantes et participants. Nous rappelons l'importance de remplir le rapport d'incident et d'accident (ambulance) pour tout incident et accident survenu sur les lieux du travail.

Alexandre Ferland, délégué à l'école François-Perrot et Frédérique Martin, déléguée à l'école du Papillon-Bleu (Sainte-Trinité) arrivent à 16 h 16.

Nadine Lavoie, déléguée à l'école Notre-Dame-de-Lorette, arrive à 16 h 18.

2.3 Activité pour souligner le 8 mars

Les informations concernant la soirée-conférence du 28 février 2024 au bureau syndical sont renommées. Les membres intéressés sont invités à s'inscrire avant le 23 février 2024 par le biais du formulaire FORMS à <https://forms.office.com/r/crm9hTfvJP>.

Le comité d'action féministe du SERV (anciennement le comité de la condition des femmes) invite les membres à un 4 à 7 pour souligner la *Journée internationale des droits des femmes* le mercredi 28 février 2024 au bureau syndical, situé au 2239, chemin Saint-Angélique à Saint-Lazare. Lors de cette soirée, nous avons réinvité Julie Pinel, conseillère à la CSQ, qui animera une conférence intitulée *Prendre soin de soi : socialisation des femmes et leurs impacts*.

Un apéro sera servi ainsi qu'un gouter.

2.4 Vêtements à l'effigie du SERV

Les personnes déléguées ont jusqu'à la prochaine assemblée des personnes déléguées pour recueillir les commandes des membres de leur établissement. Pour toute question, veuillez communiquer par courriel avec Amélie Lapointe à amelie@servaudreuil.net.

2.5 Coupure de traitement du 6 novembre 2023

Le document A2324-CD-24 est expliqué aux personnes déléguées. Pour dénoncer une coupure de traitement abusive pour la journée de grève du 6 novembre 2023, il est demandé de remplir ce document pour tous les enseignants concernés par la coupure abusive. Le centre ne doit pas couper les accueils et déplacements. Des vérifications sont à faire par les personnes déléguées. Les informations sont à transmettre à la présidente. Pour calculer le nombre de minutes coupées à la paie, utilisez la formule suivante :

$$\boxed{} \div 60 \div 1000 \times 200 = \underline{}$$

Nombre de minutes coupées sur votre paie exprimé en décimal.

Pour des explications supplémentaires sur le calcul, il est demandé d'écrire à la présidente ou à claudine.executif@servaudreuil.net.

2.6 Sondage de satisfaction – assemblée générale spéciale du 17 janvier 2024

À la dernière rencontre, une présentation sommaire du sondage de satisfaction fut expliquée à l'assemblée des personnes déléguées. À l'aide du document A2324-CD-25, nous présentons les résultats du sondage de satisfaction. Suite aux suggestions des membres, le comité exécutif propose que les assemblées générales débutent désormais à 16 h 30 ; que les documents soient imprimés sur du papier blanc et que les diapositives et/ou les caractères d'impression soient plus gros ; qu'à la période de questions, relire les questions des membres avant de donner les réponses et prendre seulement quelques questions à la fois ; que sur le bulletin de vote, placer les choix les uns au-dessus des autres en suivant l'ordre de présentation des sujets et placer les carrés de vote au bout à droite de chaque choix ; que lors des périodes de scrutin secret en présentiel, s'assurer de placer les bureaux de vote le plus distancés possible les uns des autres ; que lorsque les présentateurs annoncent une présentation neutre, s'assurer d'aller au micro dans la salle pour faire des commentaires personnels ; d'envoyer les documents aux suppléants ; d'envoyer les documents à l'avance.

Amendement à la proposition principale

Proposé par Julie Ménard,
Appuyé par Christina Schimek :

A2324-CD-DEC-32 **Il est résolu à l'unanimité** de modifier « 16 h 30 » par « 16 h 15 » à la première puce.

Proposé par Jean-François Beauchemin,
Appuyé par Brigitte Fuller :

A2324-CD-DEC-33 **Il est résolu à l'unanimité tel qu'amendé** que les assemblées générales :

- débutent désormais à 16 h 15 ;
- que les documents soient imprimés sur du papier blanc et que les diapositives et/ou les caractères d'impression soient plus gros ;
- qu'à la période de questions, relire les questions des membres avant de donner les réponses et prendre seulement quelques questions à la fois ;
- que sur le bulletin de vote, placer les choix les uns au-dessus des autres en suivant l'ordre de présentation des sujets et placer les carrés de vote au bout à droite de chaque choix ;
- que lors des périodes de scrutin secret en présentiel, s'assurer de placer les bureaux de vote le plus distancés possible les uns des autres ;
- que lorsque les présentateurs annoncent une présentation neutre, s'assurer d'aller au micro dans la salle pour faire des commentaires personnels ;
- d'envoyer les documents aux suppléants ;
- d'envoyer les documents à l'avance.

3. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2023

Madame Jocelyne Poirier de la firme BCGO présente les états financiers 2023 et répond aux questions des personnes déléguées.

Une personne déléguée remercie la présidente à la trésorerie pour la rigueur et la transparence tout au long des diverses présentations sur le budget.

Madame Poirier nomme que pour le fonds non dédié, les recommandations de Revenu Canada sont de conserver 3/12 des dépenses annuelles, ce qui correspond à 25 %. Pour le syndicat, cela représente environ cent-soixante-mille dollars (160 000,00 \$).

Proposé par Karine Gabriele,
Appuyé par Jean-François Beauchemin :

A2324-CD-DEC-34 Il est résolu à l'unanimité que les personnes déléguées reçoivent les états financiers présentés par Madame Jocelyne Poirier de la firme BCGO.

4. RÉSULTAT DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES CONCERNANT LA PROPOSITION DE RÉGLEMENT SECTORIEL

À l'aide du document A2324-CD-26, la présidente présente le résultat des assemblées générales de la FSE.

5. DÉLÉGATION AU CONGRÈS CSQ

Un membre de la délégation s'est désisté pour des raisons personnelles. À la suite du courriel envoyé le 5 février 2024, une seule candidate s'est montrée intéressée, soit Myriam Bouthillier. Aucune autre personne déléguée ne manifeste son intérêt à compléter la délégation séance tenante.

Proposé par Julie Ménard,
Appuyé par Lysiane Duclos :

A2324-CD-DEC-35 Il est résolu à l'unanimité que Myriam Bouthillier complète la délégation du syndicat pour participer au Congrès général de la CSQ en juin 2024 puisqu'un membre de la délégation s'est désisté.

6. DEMANDE DE SERVICE ET PLAINTÉ AU COMITÉ EHDA

La [séquence d'identification des élèves HDAA](#) est expliquée ainsi que la [demande de services Analyse de la situation](#).

Marie-Ève Corriveau, déléguée à l'école Marguerite-Bourgeoys, quitte à 18 h 1.

7. ÉQUITÉ SALARIALE

Le 5 février dernier, le centre a envoyé aux employés, par voie de note de service, que conformément aux exigences de la Loi sur l'équité salariale, la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) leur demande d'effectuer un rappel auprès des personnes salariées de leurs établissements en diffusant deux documents du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT). Ces derniers sont en lien avec la [décision 19772X](#) sur les plaintes d'évaluation du maintien de l'équité salariale de 2010 ainsi que de l'affichage des résultats des travaux d'évaluation du maintien de l'équité salariale 2020.

Pour l'affichage – [Maintien 2020](#), celui-ci a été diffusé le 20 décembre 2023. Il est suggéré de ne pas remplir de plainte individuelle.

Jean-François Beauchemin, substitut à l'école Virginie-Roy, quitte à 18 h 20.

8. PROJET DE LOI 23

À l'aide du document A2324-CD-28 et *La Dépêche FSE* de janvier 2024, des explications sur le projet de loi 23 sont présentées.

Valérie Samson, déléguée à l'école Sainte-Madeleine, quitte à 18 h 30.

9. L'AUT'JOURNAL

Trois (3) écoles sont intéressées à recevoir la copie papier de *L'Aut'Journal* : Virginie-Roy, La Perdriolle et des Légendes. La version numérique sera transmise aux personnes déléguées pour diffusion.

Karine Gabriele, déléguée à l'école des Légendes, quitte à 18 h 35.

10. QUESTIONS DIVERSES

Temps nécessaire pour écrire les textes de la prochaine entente : Habituellement, l'écriture des textes dure environ six (6) mois. Seulement les clauses sur le salaire seront rétroactives à la signature des textes. Le conseil fédéral a mandaté les négociateurs afin de négocier les clauses qui pourraient servir à l'organisation scolaire et qui pourraient être mises en application dès la rentrée scolaire.

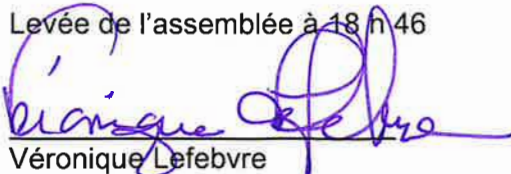
Coupure de traitement : les courants jurisprudentiels sont expliqués à nouveau.


Négociation de l'entente locale : Dès l'an prochain, le syndicat consultera les membres pour la négociation de l'entente locale.

11. VARIA

Aucun

Levée de l'assemblée à 18 h 46


Véronique Lefebvre
Présidente


Amélie Lapointe
Vice-présidente au secrétariat